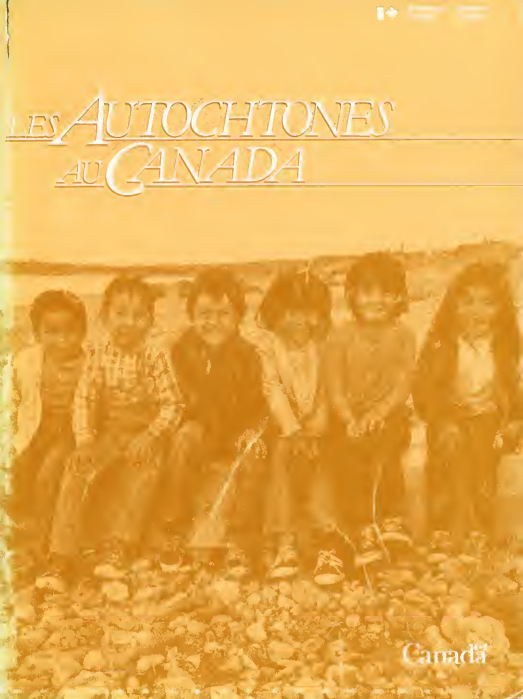

LES AUTOCHTONES
AU CANADA
Canada

Des données sous plusieurs formes. . .

Statistique Canada diffuse des données sous diverses formes. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms, et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doit être adressée aux centres de référence de Statistique Canada à:

St. John's	772-4073	Sturgeon Falls	753-4888
Halifax	426-5331	Winnipeg	949-4020
Montréal	283-5725	Regina	359-5405
Ottawa	992-4734	Edmonton	420-3027
Toronto	966-6586	Vancouver	666-3691

Un **service d'appel sans frais** est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux **utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de référence régionaux:

Terre-Neuve et Labrador	Zénith 07037
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-268-1151
Manitoba	1-800-282-8006
Saskatchewan	1 (112)-800-667-3524
Alberta	1-800-222-6400
Colombie-Britannique (région sud et centrale)	112-800-663-1551
Yukon et le nord de la Colombie-Britannique (région desservie par NorthwesTel Inc.)	Zénith 08913
Territoires du Nord-Ouest	Zénith 22015

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à Ventes et distribution de publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

SÉRIE DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1981

La liste suivante présente les titres des publications de cette série ainsi que leurs numéros au catalogue.

Publications	Numéros au catalogue
Évolution et répartition de la population au Canada	99-931
Les personnes âgées au Canada	99-932
Les familles monoparentales au Canada	99-933
Vivre seul	99-934
La situation linguistique au Canada	99-935
Les immigrants au Canada	99-936
Les autochtones au Canada	99-937
La scolarité au Canada	99-938
Les jeunes familles propriétaires au Canada	99-939
La femme dans le monde du travail	99-940
L'évolution des revenus au Canada: 1970-1980	99-941
L'expansion urbaine au Canada	99-942

Le prix de chacune de ces publications est de $5.50 au Canada, $6.60 à l'étranger. Les instructions pour commander se trouvent au verso de la page couverture avant de chaque publication.

LES AUTOCHTONES AU CANADA

Publication autorisée par le ministre des Approvisionnements et Services Canada

Juin 1984
8-5200-742

Prix: Canada, $5.50
Autres pays, $6.60

Catalogue 99-937

ISBN 0-660-51276-9

Ottawa

INTRODUCTION

Les résultats du recensement de 1981 révèlent que près d'un demi million de Canadiens se sont déclarés d'ascendance autochtone. Le recensement a permis d'identifier les quatre groupes d'autochtones suivants: Indiens inscrits, Indiens non inscrits, Métis et Inuit.

Les Indiens inscrits sont des autochtones inscrits dans les registres des Indiens en vertu de la Loi sur les Indiens. Cette loi énonce les critères auxquels doit répondre un autochtone pour être considéré comme Indien inscrit et décrit les droits et les obligations connexes. Les Indiens non inscrits sont des autochtones qui se considèrent comme des Indiens mais qui ne sont pas inscrits comme tels conformément à la Loi sur les Indiens. Les Métis sont des descendants du croisement d'autochtones et d'Européens, qui formaient une entité socio-culturelle distincte au XIXe siècle. Ils englobent maintenant la descendance mixte issue d'Amérindiens et de groupes venus de toutes les parties du monde. Les Inuit forment un groupe culturel distinct et vivent en général au nord de la ligne d'arborescence. La plupart d'entre eux ont la même langue maternelle, soit l'inuktitut.

Dans les recensements précédents, les recensés devaient déclarer uniquement leur ascendance paternelle. Ainsi, une seule origine ethnique était indiquée pour chaque recensé. En 1981, cette restriction a été supprimée et les recensés pouvaient déclarer leur ascendance du côté paternel et du côté maternel. Par conséquent, ils pouvaient déclarer plus d'une origine ethnique, de sorte que les données de 1981 ne sont pas comparables aux données antérieures.

Toutes les données contenues dans cette étude sont tirées des résultats du recensement de 1981. Les chiffres de la population des autochtones ont été obtenus grâce à une question demandant aux recensés d'indiquer leur origine ethnique. Ainsi, les chiffres tiennent compte des personnes qui se sont clairement identifiées à l'un des groupes autochtones.

Par conséquent, les lecteurs devraient être conscients du fait que les chiffres déclarés dont il est question dans la présente étude peuvent différer des données provenant d'autres sources. Par exemple, bien que l'on ait dénombré près de 175,000 Métis et Indiens non inscrits dans le cadre du recensement, certaines estimations provenant d'autres sources indiquent des chiffres plus élevés pour ce groupe.

La présente étude porte sur les autochtones qui ont été dénombrés lors du recensement de 1981. Elle nous indique qui ils sont, où ils sont établis et comment ils vivent. Elle contient des données sur leur langue, leur niveau de scolarité et leur revenu. Enfin, elle nous donne une idée des perspectives d'avenir que ces conclusions laissent entrevoir.

Faits saillants des données du recensement de 1981:

- Beaucoup de ménages autochtones sont nombreux et comprennent des membres de la famille plus éloignés, tels que les grands-parents, les frères et les soeurs ou des membres de la belle-famille. Une grande partie des logements sont surpeuplés et dépourvus des commodités modernes et ont besoin de réparations.

- Bien que la tendance soit à la baisse, les femmes autochtones qui se sont déjà mariées ont un plus grand nombre d'enfants que les femmes non autochtones. En outre, le nombre de parents seuls est plus élevé chez les autochtones.

- La plupart des autochtones parlent l'anglais plutôt qu'une langue autochtone.

- À l'encontre des non-autochtones, les autochtones qui atteignent un niveau de scolarité élevé sont peu nombreux, tout comme ceux qui rallient les rangs de la population active, et le cas échéant, le taux de chômage est élevé.

- Le revenu moyen touché par les autochtones correspond aux deux tiers du revenu touché par les autres Canadiens. De nombreux autochtones exercent un emploi saisonnier. En général, les hommes occupent un emploi dans le domaine de la construction, et les femmes, dans le domaine administratif ou dans le domaine des services.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DES PRINCIPAUX GROUPES AUTOCHTONES ET OÙ VIVENT-ILS?

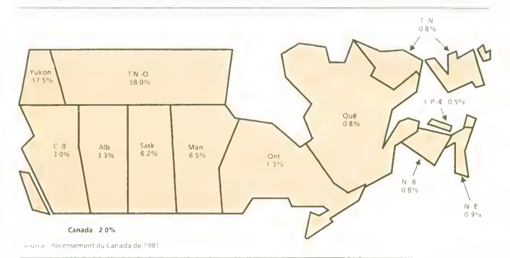
Les autochtones représentent une petite proportion de la population totale du Canada

Les 491,460 personnes qui ont déclaré être des autochtones au recensement de 1981 ne représentaient que 2 % de la population totale du Canada Toutefois, elles n'étaient pas reparties également dans l'ensemble du pays Dans les Territoires du Nord-Ouest, elles constituaient la majorité, soit près de 60 % de l'ensemble des résidents, et au Yukon, environ 20 %

Pour ce qui est des provinces, ce sont le Manitoba et la Saskatchewan qui ont enregistré les proportions les plus grandes d'autochtones - soit plus de 6 % Environ 3 % des résidents de l'Alberta et de la Colombie-Britannique se sont déclarés d'ascendance autochtone A l'est du Manitoba, environ une personne sur 100 a déclaré être un autochtone

Graphique 1

Pourcentage d'autochtones par rapport à la population totale, Canada, provinces et territoires, 1981



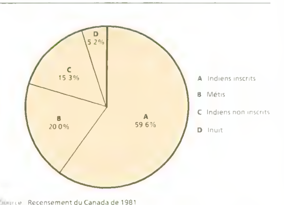
Source Recensement du Canada de 1981

Plus de la moitié des autochtones sont des Indiens inscrits

Les données du recensement indiquent que 6 autochtones sur 10 sont des Indiens inscrits Les Métis se classent au deuxième rang en importance, soit 2 sur 10

Graphique 2

Répartition en pourcentage des autochtones selon le groupe autochtone, Canada, 1981



Source Recensement du Canada de 1981

La majorité des autochtones vivent dans l'Ouest

Les données du recensement indiquent que même si des autochtones ont ete dénombrés dans chacune des provinces, plus de la moitié d'entre eux vivent dans les Prairies et en Colombie-Britannique Toutefois, divers groupes d'autochtones habitent dans différentes régions Les deux tiers des Métis vivent dans les Prairies, la proportion d'Inuit vivant dans les territoires est presque aussi élevée Contrairement à d'autres groupes autochtones, on trouve une proportion relativement importante d'Inuit dans la région de l'Atlantique (Labrador) et au Québec

Plus de la moitié des autochtones vivent dans les régions rurales, mais non dans des exploitations agricoles

Seulement 4 autochtones sur 10 ont elu domicile dans les regions urbaines comparativement a près de 8 Canadiens non autochtones sur 10 De plus, on trouve habituellement peu d'autochtones dans de très grandes villes - seulement 24 % des autochtones demeurent dans des villes d'une population superieure à 100,000 habitants, comparativement a 52 % pour les non-autochtones

Tableau 1

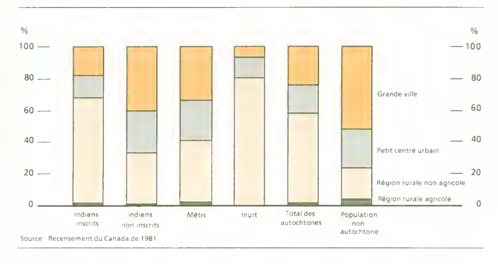
Répartition en pourcentage des autochtones et de la population non autochtone selon la région, Canada, 1981

Groupes autochtones	Région							
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	
Indiens inscrits	3 9	11 8	24 0	38 6	18 5	3 2	100 0	(292,705)
Indiens non inscrits	4 4	7 7	34 7	24 7	25 4	2 9	100 0	(75,110)
Métis	1 5	7 4	12 9	66 2	9 1	2 8	100 0	(98,260)
Inuit	7 9	19 2	4.3	3 5	2 0	63 0	100 0	(25,390)
Total des autochtones	3 7	10 7	22 4	40 2	16 8	6 2	100 0	(491,460)
Non-autochtones	9 2	26 4	35 4	17 4	11 3	0 3	100 0	(23,592,035)

Source Recensement du Canada de 1981

Graphique 3

Répartition en pourcentage des autochtones et de la population non autochtone selon les régions urbaines par groupe de taille et les régions rurales non agricoles et rurales agricoles, Canada, 1981



Source Recensement du Canada de 1981

Les données du recensement révèlent que ce sont les Indiens non inscrits qui préfèrent le plus la vie urbaine: en effet, 7 Indiens non inscrits sur 10 habitent des regions urbaines à l'instar de 6 Métis sur 10. En revanche, 2 Inuit sur 10 et 3 Indiens inscrits sur 10 seulement sont des citadins.

Bien que la proportion d'autochtones susceptibles d'habiter une région rurale soit plus de deux fois supérieure à celle des autres Canadiens manifestant cette tendance, les non- autochtones sont davantage portés à habiter une exploitation agricole Seulement 4 % de la population autochtone rurale habitent une exploitation agricole comparativement à prés de 20 % pour la population non autochtone rurale

Les Indiens inscrits n'habitent pas tous une réserve

Les réserves indiennes sont des territoires établis en vertu de traités entre le gouvernement fédéral et les Indiens. Les Indiens inscrits sont le seul groupe autochtone qui compte de nombreux membres demeurant dans les réserves. Cependant, à l'échelle nationale, moins de 60 % des Indiens inscrits vivent dans une réserve.

Terre-Neuve ne compte aucune réserve Dans chacune des autres provinces, plus de la moitié des Indiens inscrits habitent des réserves C'est dans les Maritimes que les réserves rallient le plus grand nombre d'Indiens; en effet, 7 Indiens inscrits sur 10 habitent une réserve dans cette région. Les proportions correspondantes sont de 6 sur 10 dans les Prairies et d'environ 5 sur 10 en Ontario et en Colombie-Britannique

En résumé

- Les 491,460 autochtones dénombrés au recensement de 1981 représentent environ 2 % de la population totale.
- Les quatre groupes - les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit - sont répartis dans des régions différentes.
- Les autochtones vivent surtout à l'Ouest et au Nord.
- Ils ont tendance à vivre dans des régions rurales, mais non dans des exploitations agricoles.

PARALLÈLE ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION AUTOCHTONE ET CELLES DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE

Les femmes autochtones ont un plus grand nombre d'enfants que les femmes non autochtones

Le nombre moyen d'enfants pour chaque femme autochtone non célibataire est de 3.8, nombre largement supérieur à celui enregistré pour les autres femmes non célibataires, qui est de 2.5. Les groupes autochtones qui connaissent les taux de fécondité les plus élevés sont les Indiennes inscrites dans les réserves, qui ont en moyenne 4.8 enfants, et les Inuit qui ont 4.6 enfants. Les Indiennes non inscrites et les Indiennes inscrites qui n'habitent pas une réserve ont enregistré les taux de fécondité les plus faibles, soit 3.0 et 3.4 enfants respectivement pour chaque femme non célibataire.

Parmi les femmes autochtones non célibataires, une sur quatre a donné naissance à six enfants ou plus, comparativement à une femme non autochtone sur treize.

Tableau 2

Nombre moyen d'enfants mis au monde de femmes autochtones et non autochtones non célibataires, selon le groupe d'âge, Canada, 1981

Groupe d'âge	Indiennes inscrites (dans les réserves)	Indiennes inscrites (en dehors des réserves)	Indiennes non inscrites	Métis	Inuit	Total des autochtones	Non-autochtones
Total	4.8	3.4	3.0	3.6	4.6	3.8	2.5
15-44 ans	3.5	2.6	2.3	2.6	3.6	2.8	1.8
45-64 ans	7.0	5.7	5.0	5.7	7.3	6.1	3.3
65 ans et plus	6.8	5.8	5.2	6.1	6.6	6.3	3.2

Source: Recensement du Canada de 1981.

Tableau 3

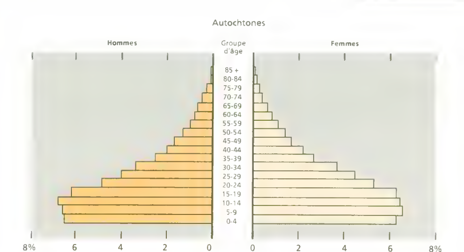
Pourcentage des femmes autochtones et non autochtones non célibataires qui ont donné naissance à six enfants ou plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1981

Groupe d'âge	Indiennes inscrites (dans les réserves)	Indiennes inscrites (en dehors des réserves)	Indiennes non inscrites	Métis	Inuit	Total des autochtones	Non-autochtones
	%	%	%	%	%	%	%
Total	35	20	15	21	34	24	8
15-44 ans	20	10	7	10	22	12	2
45-64 ans	62	48	38	46	66	51	14
65 ans et plus	59	47	39	49	58	52	17

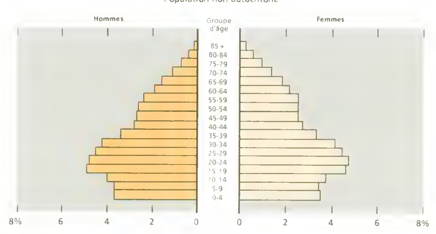
Source : Recensement du Canada de 1981.

Graphique 4

Profil âge-sexe des autochtones et de la population non autochtone, Canada, 1981







Source : Recensement du Canada de 1981

La population autochtone est "jeune"

Étant donné que les autochtones ont un plus grand nombre d'enfants et parce qu'ils ne vivent pas aussi longtemps que les autres Canadiens, les jeunes comptent pour une proportion beaucoup plus importante de la population autochtone. En effet, 7 autochtones sur 10 ont moins de 30 ans comparativement à 5 sur 10 seulement pour le reste de la population. En 1981, l'âge moyen des autochtones était de 23 ans comparativement à 32 pour les non-autochtones.

Les groupes autochtones comptent un grand nombre d'enfants mais un petit nombre de personnes âgées

Près de 40 % de l'ensemble des autochtones ont moins de 15 ans, tandis que 3 % seulement des autochtones ont 65 ans ou plus. Par ailleurs, les enfants ne représentent que 22 % du reste de la population, tandis que les personnes âgées en constituent 9 %.

Les Inuit comptent la proportion la plus élevée de personnes âgées de moins de 15 ans, tandis que les Indiens inscrits dans les réserves comptent non seulement une proportion élevée de personnes âgées de moins de 15 ans mais également de personnes de plus de 65 ans.

Compte tenu du nombre important d'autochtones trop jeunes ou trop âgés pour travailler, le pourcentage des autochtones en âge d'activité est inférieur à celui enregistré pour les non-autochtones. Cependant, cette tendance change et continuera de changer au fur et à mesure que la jeune génération vieillira et accédera au marché du travail.

Tableau 4

Pourcentage d'enfants et de personnes âgées parmi les groupes autochtones, Canada, 1981

Groupe d'âge	Indiens inscrits (dans les réserves)	Indiens inscrits (en dehors des réserves)	Indiens non inscrits	Métis	Inuit
	%	%	%	%	%
0-14 ans	40	38	35	40	43
65 ans et plus	5	3	2	3	3
Total des personnes de 0-14 ans et de 65 ans et plus	45	41	37	43	46

Source: Recensement du Canada de 1981

Les femmes autochtones sont plus nombreuses que les hommes autochtones

Pour chaque tranche de 1,000 femmes autochtones, il y a 975 hommes autochtones, nombre légèrement inférieur à celui enregistré pour les non-autochtones, qui est de 986 hommes pour chaque millier de femmes. Chez les Indiens inscrits qui n'habitent pas une réserve, on retrouve 864 hommes seulement pour 1,000 femmes. Mais dans le cas des Indiens inscrits dans les réserves et les Inuit, les hommes sont plus nombreux. Chez les Indiens inscrits dans les réserves, on compte 1,067 hommes pour 1,000 femmes et chez les Inuit, 1,047 hommes pour 1,000 femmes.

Parmi les Indiens inscrits, les jeunes et les femmes sont les plus susceptibles d'habiter en dehors des réserves

Environ la moitié des Indiens inscrits âgés de 25 à 39 ans n'habitent pas des réserves. Par ailleurs, parmi les Indiens inscrits plus âgés, 7 sur 10 vivent dans une réserve.

Les Indiennes inscrites sont plus susceptibles que les hommes d'habiter en dehors des réserves. La proportion de femmes âgées de 20 à 59 ans vivant en dehors des réserves dépasse d'environ 10 points le pourcentage enregistré pour les hommes.

En résumé

- Les femmes autochtones ont un plus grand nombre d'enfants que les autres femmes.
- La population autochtone est "plus jeune" que le reste de la population.
- Exception faite des Inuit et des Indiennes inscrites vivant dans des réserves, les femmes autochtones sont plus nombreuses que les hommes autochtones.

QUELLES LANGUES LES AUTOCHTONES PARLENT-ILS?

L'anglais est la langue de la majorité des autochtones

Six autochtones sur 10 ont déclaré l'anglais comme la première langue apprise dans leur enfance. Trois autochtones sur 10 seulement ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, tandis que les autres ont déclaré le français ou une autre langue.

Parmi les langues autochtones, les langues algonquiennes sont les plus courantes. Dans cette catégorie, le cri se classe au premier rang, suivi de l'ojibway. C'est le cas pour l'ensemble des autochtones exception faite des Inuit dont les trois quarts ont déclaré l'inuktitut comme langue maternelle.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des autochtones selon la langue maternelle, Canada, 1981

Langue maternelle	Indiens inscrits (dans les réserves)	Indiens inscrits (en dehors des réserves)	Indiens non inscrits	Métis	Inuit	Total des autoch-tones
	%	%	%	%	%	%
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Langues autochtones -Total	46.6	18.0	9.5	13.9	74.1	28.7
Langues algonquiennes	38.2	13.1	7.5	12.7	0.2	20.2
Cri	24.1	8.8	5.3	10.3	0.1	13.4
Ojibway	6.9	3.3	1.9	2.3	0.1	4.0
Autres langues algonquiennes	7.2	1.0	0.3	0.1	-	2.8
Langues athapascanes	2.7	3.9	1.6	1.1	0.1	2.4
Inuktitut	-	-	-	-	73.8	3.8
Langues iroquoiennes	3.4	0.1	-	-	-	1.2
Autres langues autochtones	2.3	0.9	0.4	0.1	-	1.1
Anglais	46.4	71.9	79.5	75.0	24.2	62.4
Français	1.8	4.6	6.6	8.9	0.9	4.6
Autres	5.2	5.4	4.3	2.1	0.8	4.3

Source: Recensement du Canada de 1981.

Près de 67,000 personnes ou 14 % de l'ensemble des autochtones parlent à la maison une langue autre que leur langue maternelle. Ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone ont davantage tendance à adopter une autre langue: 29 % d'entre eux parlent le plus souvent une autre langue à la maison. En revanche, 3 % seulement des autochtones dont la langue maternelle est l'anglais parlent une autre langue à la maison. Parmi le petit nombre de ceux qui ont déclaré le français comme langue maternelle, 23 % parlent une autre langue à la maison.

Parmi les personnes qui ont adopté une autre langue, 8 sur 10 parlent le plus souvent l'anglais à la maison. Parmi les autres, 12 % ont remplacé leur langue maternelle par une langue autochtone et l'adoption du français ou d'une autre langue est intervenue pour environ 3 % dans chaque cas.

L'utilisation des langues autochtones varie d'un groupe autochtone à un autre

Ce sont les Inuit qui sont le plus susceptibles d'avoir appris une langue autochtone comme première langue et de l'utiliser encore à la maison. C'est chez les Indiens non inscrits que l'on a enregistré la proportion la plus élevée d'autochtones dont l'anglais est la langue maternelle et la langue parlée à la maison. La proportion de Métis qui ont déclaré le français à ce titre est plus élevée que celle des autres autochtones, bien que cette proportion soit loin de correspondre à la majorité des Métis qui ont déclaré l'anglais. Les Indiens inscrits vivant en dehors des réserves sont les moins susceptibles de conserver leur propre langue: moins de la moitié dont la langue maternelle est une langue autochtone continuent d'utiliser cette dernière le plus souvent à la maison.

En résumé

- Exception faite des Inuit, les autochtones parlent l'anglais le plus souvent à la maison.
- Un autochtone sur sept a adopté, comme langue principalement utilisée à la maison, une langue autre que sa langue maternelle.
- Ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone sont le plus susceptibles de la remplacer éventuellement par une autre langue.
- Ce sont les Inuit et les Indiens inscrits vivant dans des réserves qui sont le plus susceptibles de conserver leur langue autochtone.

QUEL EST LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DES AUTOCHTONES?

Les autochtones ont moins d'années de scolarité que les autres Canadiens

Parmi les autochtones de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, environ 15 % n'ont pas atteint la 5e année, comparativement à 5 % pour les non-autochtones. Plus de 4 autochtones sur 10 n'ont jamais fréquenté une école secondaire, comparativement à 2 non-autochtones sur 10. Près du quart de la population autochtone détient au moins un diplôme d'études secondaires, alors que la moitié des autres Canadiens en ont un. Seulement 2 % des autochtones détiennent un grade universitaire comparativement à 8 % chez les non-autochtones.

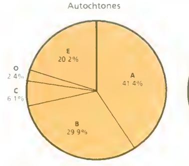
Parmi les autochtones qui n'atteignent pas un niveau postsecondaire, les femmes ont plus d'années de scolarité que les hommes

Un plus grand nombre d'hommes autochtones que de femmes n'ont pas atteint la 5e année. Bien qu'il y ait autant de femmes que d'hommes diplômés d'une école secondaire, 1 6 % seulement d'entre elles détiennent un grade universitaire comparativement à 2 4 % pour les hommes autochtones.

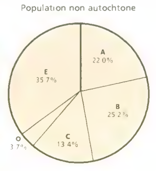
Graphique 6

Répartition en pourcentage des autochtones* et de la population non autochtone* selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 1981

Autochtones



Population non autochtone



A N'ayant pas atteint la 9e année

B Études secondaires partielles

C Diplôme d'études secondaires

O Certificat d'une école de métiers

E Études postsecondaires partielles ou plus

*Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps
Source : Recensement du Canada de 1981

On enregistre les différences les plus notables entre les autochtones des régions rurales et ceux des régions urbaines

Seulement 7 % des autochtones habitant des régions urbaines n'ont pas atteint la 5e année, comparativement à 20 % de ceux habitant des régions rurales Environ un quart de la population autochtone urbaine n'a jamais fréquenté une école secondaire, alors que cette proportion grimpe à plus de 50 % pour la population autochtone rurale Plus de 3 % des autochtones vivant dans des villes détiennent un grade universitaire, comparativement à moins de 1 % des autochtones des régions rurales

Les Inuit et les Indiens inscrits dans les réserves ont moins d'années de scolarité que les autres groupes autochtones

Les Inuit comptent pour la proportion la plus elevée des autochtones n'ayant pas atteint la 5e année, suivis des Indiens inscrits dans les réserves Ces deux groupes sont également les moins susceptibles de détenir un diplôme Les Indiens non inscrits comptent la

completed university

proportion la plus faible de membres n'ayant pas atteint la 5e année et la proportion la plus élevée de membres détenant un diplôme

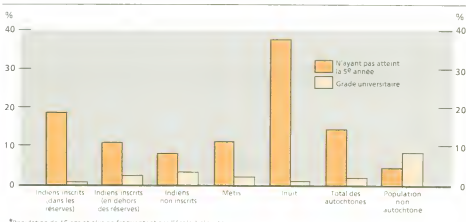
Pour l'ensemble des groupes autochtones, le nombre de personnes ayant 5 années de scolarité ou moins est supérieur au nombre de celles qui ont terminé des études universitaires

Le fait que les jeunes atteignent un niveau de scolarité plus élevé laisse entrevoir des changements

Seulement 3 % des autochtones âgés de 15 à 29 ans qui ne fréquentent pas un établissement scolaire à plein temps ont 5 années de scolarité ou moins Par contre, chez les autochtones âgés de 65 ans et plus, la proportion grimpe à 57 % De même, environ un quart des autochtones âges de 15 a 29 ans n'ont jamais fréquenté une école secondaire, tandis que cette proportion est de 85 % chez les autochtones âges de 65 ans et plus.

Graphique 6

Pourcentage des autochtones* et de la population non autochtone* n'ayant pas atteint la 5e année et pourcentage détenant un grade universitaire, Canada, 1981



*Population de 15 ans et plus ne frequentant pas l'école à plein temps
Source Recensement du Canada de 1981

En résumé

- Les niveaux de scolarité atteints par les autochtones du Canada sont inférieurs à ceux atteints par les autres Canadiens.
- La population autochtone rurale atteint des niveaux de scolarité largement inférieurs à ceux atteints par la population autochtone urbaine.
- Les Indiens non inscrits atteignent les niveaux de scolarité les plus élevés tandis que les Inuit et les Indiens inscrits dans les réserves enregistrent les niveaux de scolarité les plus faibles.
- Les jeunes ont un plus grand nombre d'années de scolarité que leurs aînés.

LES AUTOCHTONES SONT-ILS OCCUPÉS OU EN CHÔMAGE? QUELS GENRES D'EMPLOIS OCCUPENT-ILS?

Les définitions données par Statistique Canada aux termes activité et chômage ont été élaborées de concert avec d'autres pays industrialisés et elles sont applicables à des marchés du travail bien développés. Ces définitions ne sont pas tout à fait appropriées dans le cas des autochtones qui s'en tiennent à leur mode de vie traditionnel ou qui habitent des régions éloignées. Bon nombre d'autochtones qui vivent sur une terre peuvent ne pas être considérés comme faisant partie de la population active parce que les biens qu'ils produisent sont consommés plutôt que vendus sur le marché. C'est particulièrement le cas des Indiens inscrits dans les réserves et des Inuit. De plus, l'éloignement des régions où de nombreux autochtones vivent décourage ces derniers de chercher activement un emploi, et par conséquent, ils peuvent ne pas être comptés dans la population active en chômage. Il est important de se rappeler ces limites conceptuelles lorsqu'on étudie les données du recensement relatives au marché du travail.

Les autochtones sont moins susceptibles que les non-autochtones de faire partie de la population active

D'après les résultats du recensement de 1981, la moitié de la population autochtone adulte fait partie de la population active comparativement aux deux tiers de la population non autochtone. Dans les régions rurales, seulement 4 autochtones sur 10 font partie de la population active comparativement à 6 non-autochtones sur 10. L'écart se rétrécit considérablement dans les régions urbaines; en effet, 62 % des autochtones et 66 % des non-autochtones font partie de la population active. Les taux d'activité des hommes et des femmes autochtones sont inférieurs à ceux des hommes et des femmes non autochtones.

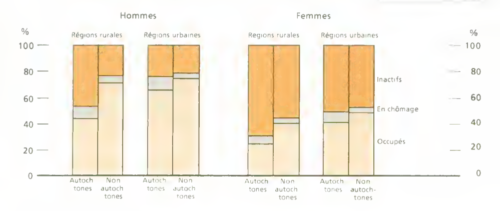
Le taux de chômage est plus élevé chez les autochtones que chez les non-autochtones

Dans les régions rurales et urbaines, le pourcentage d'hommes et de femmes autochtones en chômage est supérieur à celui enregistré pour les femmes et les hommes non autochtones. Si l'on tient également compte des faibles taux d'activité, on peut conclure qu'un pourcentage relativement faible d'autochtones occupent un emploi.

Les deux tiers des hommes autochtones des régions urbaines occupent un emploi comparativement aux trois quarts des non-autochtones. Dans les régions rurales, 45 % des hommes autochtones travaillent comparativement à 71 % des hommes non autochtones.

Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler, mais dans leur cas également, les taux d'emploi sont plus faibles chez les autochtones. Dans les régions rurales, seulement un quart des femmes autochtones ont un emploi comparativement à 40 % des non-autochtones. Dans les régions urbaines, l'écart est plus petit: 42 % des femmes autochtones occupent un emploi comparativement à 50 % des femmes non autochtones.

Répartition en pourcentage des autochtones* et de la population non autochtone* selon l'activité, régions rurales et régions urbaines, selon le sexe, Canada, 1981



*Population de 15 ans et plus
Source Recensement du Canada de 1981

Les Indiens inscrits dans les réserves sont moins susceptibles d'occuper un emploi

Parmi les Indiens inscrits dans les reserves, seulement 42 % des hommes et 22 % des femmes exercent un emploi Les taux d'activité les plus elevés ont été enregistrés chez les Indiens non inscrits - en effet, 65 % des hommes et 43 % des femmes travaillent. Pourtant, même ces pourcentages sont inferieurs aux pourcentages des hommes et des femmes non autochtones exerçant un emploi, qui sont de 74 % et 48 % respectivement

L'emploi saisonnier est courant chez les autochtones

Parmi les hommes autochtones occupes en 1980, un peu plus de la moitie ont travaillé pendant 40 a 52 semaines, comparativement aux trois quarts des hommes non autochtones Moins de la moitié des femmes autochtones ont travaillé pendant 40 à 52 semaines, par comparaison a près des deux tiers des femmes non autochtones.

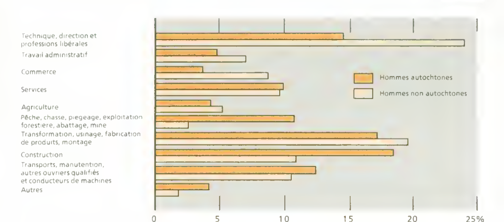
Les autochtones sont deux fois plus susceptibles que les autres Canadiens d'avoir travaillé 13 semaines ou moins C'est le cas de 19 % des hommes autochtones, comparativement à 8 % des hommes non autochtones Plus d'un quart des femmes autochtones occupées ont travaillé 13 semaines ou moins, contre un huitième des femmes non autochtones Le pourcentage plus élevé d'autochtones dans le groupe des 15 à 24 ans explique probablement en partie ces données

Un très grand nombre d'hommes autochtones exercent un emploi dans le domaine de la construction

Parmi la population active, 1 homme sur 100 est un autochtone, mais 2 travailleurs de la construction sur 100 sont des autochtones Les metiers de la construction constituent les principaux emplois occupés par les hommes autochtones, suivis des emplois dans les secteurs de la transformation, de l'usinage, du montage et de la fabrication de produits; des emplois dans le domaine de la direction, des professions libérales et techniques, et des emplois dans le secteur des services

Graphique 8

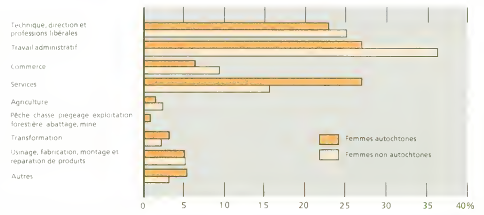
Répartition en pourcentage des hommes autochtones et non autochtones âgés de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis le 1er janvier 1980, selon la profession, Canada, 1981



Source : Recensement du Canada de 1981

Graphique 9

Répartition en pourcentage des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis le 1er janvier 1980, selon la profession, Canada, 1981



Source : Recensement du Canada de 1981

En dépit de leur faible importance numérique, les hommes autochtones exerçant un métier traditionnel tel que la pêche, le piégeage, l'exploitation forestière et l'abattage sont proportionnellement plus nombreux que dans les autres professions, on dénombre effectivement 6 autochtones sur 100 travailleurs dans ces secteurs. Par ailleurs, même si 14 % des autochtones occupent un emploi dans le domaine de la direction, des professions libérales et techniques, et 4 % dans le domaine des ventes, ils sont sous-représentés dans ces groupes.

Plus de la moitié des femmes autochtones exercent un emploi dans le domaine administratif ou le domaine des services

À l'instar des autres Canadiennes, les femmes autochtones occupent un emploi dans des catégories professionnelles moins variées que les hommes. Les femmes autochtones ont davantage tendance que les autres femmes à occuper un emploi dans le domaine des services et sont moins nombreuses que les autres femmes à exercer un emploi de bureau. On a enregistré des proportions égales (27 %) de femmes autochtones dans ces deux domaines, tandis que plus d'un tiers des autres femmes font du travail de bureau et 16 % seulement occupent un emploi dans le domaine des services.

Près d'un quart des travailleuses autochtones occupent un emploi dans le domaine de la direction, ou exercent une profession libérale ou technique, comparativement à un peu moins de 15 % des hommes autochtones. La différence est liée au nombre considérable de femmes autochtones occupant un emploi dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des sciences sociales.

En résumé

- Les autochtones qui font partie de la population active sont proportionnellement moins nombreux que les autres Canadiens et ils sont plus susceptibles d'être en chômage. C'est en particulier le cas des autochtones des régions rurales.
- Parmi les groupes autochtones, les Indiens non inscrits enregistrent le taux d'activité qui se rapproche le plus de celui des non-autochtones, peut-être parce qu'ils sont davantage portés à vivre dans des régions urbaines.
- On trouve généralement un plus grand nombre d'autochtones que d'autres Canadiens occupant un emploi saisonnier.
- Les métiers de la construction constituent les emplois le plus couramment occupés par les hommes autochtones.
- La proportion des autochtones exerçant des activités "traditionnelles" telles que le piégeage et la pêche est relativement élevée, même si leur nombre réel est petit.
- En raison du nombre relativement important de femmes autochtones travaillant dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des sciences sociales, leur pourcentage est supérieur à celui des hommes autochtones occupant un emploi dans la catégorie "technique, direction et professions libérales".

QUEL EST LE REVENU DES AUTOCHTONES?

Le revenu moyen des autochtones est inférieur à celui des non-autochtones

En 1980, le revenu touché par les autochtones correspondait à peu près aux deux tiers du revenu moyen touché par les non-autochtones, soit $8,600 comparativement à $13,100. Ce sont les Indiens non inscrits qui ont touché le revenu le plus élevé, et les Indiens inscrits dans les réserves, le revenu le plus faible. Le revenu des autochtones vivant dans des régions urbaines était légèrement supérieur au revenu touché par les autochtones des régions rurales. Le revenu moyen des autochtones des régions urbaines était de $9,900 en 1980, ce qui correspond environ aux trois quarts du revenu moyen touché par les non-autochtones vivant dans des villes. Dans les régions rurales, le revenu était plus faible pour les deux groupes, les autochtones ayant touché en moyenne $7,400, ce qui représente 63 % du revenu touché par les non-autochtones.

Par ailleurs, 15 % des hommes autochtones et 32 % des femmes autochtones âgés de plus de 15 ans n'ont pas touché de revenu en 1980. Les proportions correspondantes pour la population non autochtone sont plus faibles: 7 % pour les hommes et 23 % pour les femmes. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, la proportion des hommes non autochtones qui ont touché $20,000 ou plus (32 %) correspond à plus du double de celle des hommes autochtones (14 %) de cette catégorie. La proportion de femmes gagnant un revenu élevé est beaucoup plus petite; parmi les femmes qui touchaient $20,000 ou plus, on retrouve 6 % de non-autochtones et 2 % d'autochtones. Les autochtones qui vivent dans les régions urbaines sont de loin plus susceptibles que ceux qui vivent dans les régions rurales de toucher un revenu classé dans les échelons supérieurs.

Tableau 6

Revenu moyen de la population autochtone* et de la population non autochtone* en 1980, Canada, 1981

	Indiens inscrits (dans les réserves)	Indiens inscrits (en dehors des réserves)	Indiens non inscrits	Métis	Inuit	Total des autoch-tones	Popula-tion autoch-tone
	$	$	$	$	$	$	$
Total	7,100	8,800	9,900	9,500	8,300	8,600	13,100
Hommes	8,300	11,500	12,800	12,200	10,100	10,700	17,000
Femmes	5,300	6,300	6,700	6,400	5,700	6,100	8,400

* Population de 15 ans et plus.

Source: Recensement du Canada de 1981.

Les revenus moyens d'emploi des autochtones et des non-autochtones travaillant à plein temps toute l'année s'apparentent davantage

En 1980, le revenu moyen d'emploi des autochtones qui ont principalement travaillé à plein temps durant toute l'année était de $15,700, ce qui représente environ 83 % du revenu des non-autochtones. Ainsi, les hommes autochtones ont touché un revenu correspondant à environ 82 % du revenu touché par les hommes non autochtones. Quant aux femmes autochtones, elles ont touché un revenu d'emploi représentant 88 % du revenu moyen des femmes non autochtones. Par conséquent, les écarts importants dans le revenu global confirment que le pourcentage des autochtones qui occupent un emploi à plein temps durant toute l'année est beaucoup plus faible qu'il ne l'est dans le cas des non-autochtones.

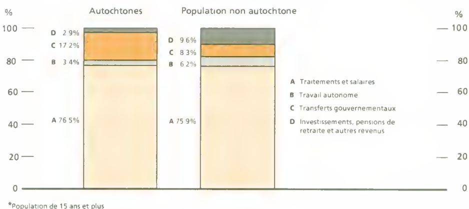
Les hommes autochtones âgés de 30 à 44 ans qui ont travaillé à plein temps toute l'année ont touché le revenu moyen d'emploi le plus élevé, tandis que les hommes non autochtones ayant touché le revenu d'emploi le plus élevé sont âgés de 45 à 64 ans. Chez les femmes autochtones et non autochtones, ce sont celles du groupe d'âge des 30 à 44 ans qui ont touché le revenu le plus élevé. Les hommes autochtones qui ont touché le revenu d'emploi le plus élevé sont les Indiens non inscrits; chez les femmes, il s'agit des Inuit.

Les pourcentages du revenu des autochtones et des non-autochtones que constituent les traitements et les salaires sont presque égaux

Environ les trois quarts du revenu des autochtones et des non-autochtones sont constitués de traitements et de salaires. Le reste de leur revenu comprend les transferts gouvernementaux, les revenus d'un travail autonome et d'investissements ainsi que les pensions de retraite et autres revenus.

Graphique 10

Répartition en pourcentage du revenu des autochtones* et de la population non autochtone* en 1980 selon la source, Canada, 1981



*Population de 15 ans et plus
Source: Recensement du Canada de 1981

La proportion du revenu touché par les autochtones sous forme de transferts gouvernementaux, tels que les allocations familiales, les prestations de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti, les prestations d'assurance-chômage et les prestations de bien-être social est le double de celle enregistrée pour les non-autochtones. En revanche, les non-autochtones ont tiré une plus grande proportion de leur revenu d'un travail autonome, d'investissements, de pensions de retraite et d'autres revenus.

Les autochtones des régions rurales comptent plus que ceux des régions urbaines sur les transferts gouvernementaux. Ces transferts gouvernementaux représentent presque un quart du revenu touché par les autochtones des régions rurales, tandis qu'ils représentent seulement 12 % du revenu des autochtones vivant dans des régions urbaines.

Comparativement à la population non autochtone ou à tout autre groupe autochtone, les Indiens non inscrits tirent une plus grande part de leur revenu de salaires et de traitements

Les traitements et les salaires représentent plus de 80 % du revenu des Indiens non inscrits, et les transferts gouvernementaux, un peu plus de 10 % seulement. Quant aux Indiens inscrits dans les réserves, les transferts gouvernementaux représentent 27 % de leur revenu, tandis que les salaires et les traitements en représentent 67 %.

En résumé

- Le revenu moyen des autochtones est substantiellement inférieur à celui des non-autochtones. La différence s'explique en grande partie du fait qu'un moins grand nombre d'autochtones travaillent à plein temps toute l'année.
- Les autochtones des régions rurales touchent des revenus particulièrement faibles.
- Parmi tous les groupes autochtones, ce sont les Indiens non inscrits, tant les hommes que les femmes, qui touchent le revenu moyen le plus élevé.
- Les transferts gouvernementaux sont la deuxième source de revenu en importance pour les autochtones.
- Étant donné que certains autochtones travaillent contre rémunération tout en continuant de vivre selon leur mode de vie traditionnel, par exemple, de la pêche et du piégeage, le revenu en nature peut être d'une importance plus capitale pour eux que pour la population non autochtone.

QUEL GENRE DE FAMILLES? COMBIEN Y A-T-IL DE MEMBRES?

Les familles monoparentales sont plus nombreuses chez les autochtones que chez les non-autochtones

Les resultats du recensement de 1981 révèlent que 8 familles autochtones sur 10 sont des familles époux-epouse, tandis que chez les autres familles canadiennes, cette proportion est de 9 sur 10. Chez les autochtones, le pourcentage de familles monoparentales est presque le double de celui enregistré chez les non autochtones. Par ailleurs, le pourcentage des familles autochtones monoparentales avec parent de sexe féminin s'elève a 17 % comparativement a 9 % chez les non-autochtones.

Les familles monoparentales avec parent de sexe féminin sont tres nombreuses chez les Indiens inscrits vivant en dehors des réserves, soit 19 % de toutes les familles d'Indiens inscrits hors des réserves. Les Inuit ont enregistré le pourcentage le plus faible dans cette catégorie, soit environ 12 %.

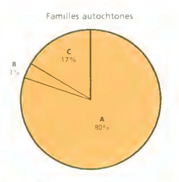
Il y a un pourcentage plus élevé d'enfants dans les familles autochtones que dans les familles non autochtones

Plus de la moitié des autochtones faisant partie d'une famille sont des enfants de moins de 18 ans, alors que la proportion

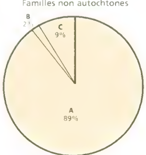
Graphique 11

Répartition en pourcentage des familles autochtones et non autochtones selon la structure de la famille, Canada, 1981

Familles autochtones



Familles non autochtones



A Familles époux épouse

B Familles monoparentales, parent de sexe masculin

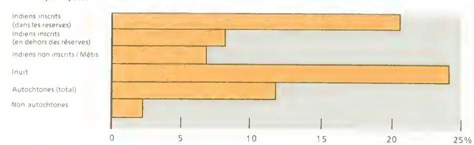
C Familles monoparentales, parent de sexe féminin

Source : Recensement du Canada de 1981

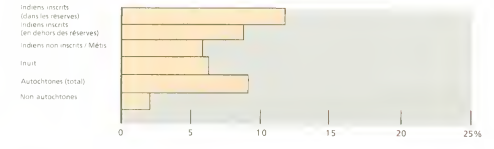
Graphique 12

Pourcentage des familles autochtones et non autochtones ayant plus de quatre enfants à la maison, selon la structure de la famille, Canada, 1981

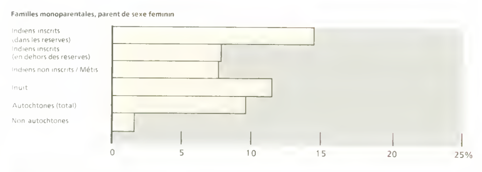
Familles époux-épouse



Familles monoparentales, parent de sexe masculin



Familles monoparentales, parent de sexe féminin



Source : Recensement du Canada de 1981

correspondante est de moins d'un tiers dans les familles non autochtones. La proportion la plus élevée, soit 53 %, a été enregistrée chez les Inuit.

Les trois quarts des familles autochtones époux-épouse ont des enfants à la maison, comparativement à moins des deux tiers des familles non autochtones. Le pourcentage le plus élevé a été enregistré chez les Inuit; en effet, 86 % des familles inuit ont des enfants à la maison.

Les familles autochtones époux-épouse avec enfants comptent en moyenne 2.6 enfants; 12 % de ces familles en comptent cinq ou plus. Les familles non autochtones ont en moyenne 2.1 enfants, et 2.3 % des familles seulement ont au moins cinq enfants. Ce sont les familles inuit qui ont le nombre moyen d'enfants le plus élevé, soit 3.3, et près d'un quart d'entre elles ont cinq enfants ou plus.

Les ménages autochtones ont davantage tendance à comprendre des membres plus éloignés de la famille ou une autre famille

Les ménages autochtones ont davantage tendance à compter parmi leurs membres des parents tels que le père, la mère, les enfants mariés, les grands-parents, les tantes, les oncles, les cousins et les cousines. Ces personnes constituent plus de 6 % de la population des ménages autochtones, mais 2 % de la population des ménages non autochtones. Le pourcentage le plus élevé, soit 9 %, a été enregistré chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves.

Plus de 3 % des ménages autochtones comprennent plus d'une famille comparativement à 1 % seulement des ménages non autochtones. Les Indiens inscrits dans les réserves et les Inuit se classent au premier rang à ce titre. Environ 6 % des ménages en question sont des ménages multifamiliaux.

Dans les ménages autochtones, un nombre plus élevé de membres ne correspond pas nécessairement à un revenu plus élevé

Chez les ménages non autochtones, peu importe qu'ils habitent une région urbaine ou rurale, le revenu moyen augmente au fur et à mesure que le nombre de leurs membres augmente. Pourtant, chez les autochtones, la taille du ménage n'est pas directement liée au niveau de revenu. Par exemple, en 1980, le revenu des ménages autochtones de cinq personnes s'élevait en moyenne à $21,300, et celui des ménages de huit personnes, à $19,700.

Peu d'autochtones vivent seuls

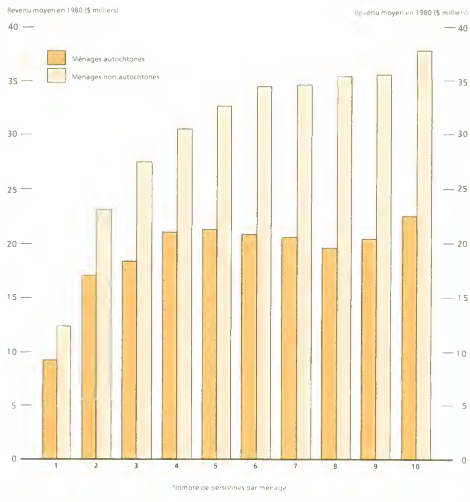
Les autochtones ont moins tendance à vivre seuls que les non-autochtones. Moins de 6 % des autochtones adultes ont adopté ce mode de vie comparativement à près de 9 % des autres Canadiens. Les Indiens non inscrits sont les plus susceptibles de vivre seuls, tandis que c'est chez les Inuit que cette tendance est la moins marquée.

En résumé

- La taille des familles et des ménages autochtones est plus grande que celle des ménages et des familles non autochtones.
- Les familles autochtones comptent un plus grand nombre d'enfants et les ménages autochtones sont plus susceptibles de comprendre des membres de la famille plus éloignés.
- Le pourcentage de familles monoparentales chez les autochtones est le double de celui enregistré chez les non-autochtones.
- Le revenu des ménages autochtones est inférieur à celui des ménages non autochtones et n'augmente pas nécessairement au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de membres dans le ménage.

Graphique 13

Revenu moyen des ménages autochtones et non autochtones en 1980, selon le nombre de personnes par ménage, Canada, 1981



Source : Recensement du Canada de 1981

QU'EN EST-IL DU LOGEMENT?

Les autochtones ont plus tendance que les non-autochtones à habiter des maisons individuelles

La majorité des autochtones habitent des régions rurales où les immeubles d'appartements et autres immeubles à logements multiples sont rares. Ainsi, les résultats du recensement indiquent que près des deux tiers des autochtones habitent des maisons individuelles comparativement à un peu plus de la moitié des autres Canadiens. Dans les régions rurales, des proportions presque égales d'autochtones et de non-autochtones, soit plus de 8 sur 10, habitent des maisons individuelles.

Seulement 3 ménages autochtones sur 10 habitent un immeuble d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples, comparativement à 4 ménages non autochtones sur 10. Mais si l'on étudie les régions urbaines distinctement, les ménages autochtones sont plus susceptibles que les ménages non autochtones de vivre dans ce genre d'immeubles.

Le pourcentage d'autochtones qui sont propriétaires est relativement faible

Bien que les ménages autochtones aient davantage tendance à habiter des logements individuels non attenants, ils sont moins susceptibles d'en être propriétaires. Seulement 7 autochtones sur 10 ont déclaré être propriétaires de tels logements, comparativement à 9 ménages non autochtones sur 10. Deux ménages inuit sur 10 seulement sont effectivement propriétaires de la maison individuelle qu'ils habitent. Le pourcentage le plus élevé d'autochtones propriétaires a été enregistré parmi les Indiens inscrits dans les réserves: en effet, près de 85 % d'entre eux sont propriétaires du logement individuel qu'ils habitent.

Bon nombre des maisons habitées par les autochtones ont besoin de réparations

Seulement une maison habitée par les non-autochtones sur 15 a besoin de réparations majeures, tandis que la proportion correspondante est de une sur six chez les autochtones. Près d'un quart des maisons occupées par les Indiens inscrits dans les réserves ont besoin de réparations majeures.

Chez les autochtones et les non-autochtones, les logements sont en plus piteux état dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Toutefois, moins de 10 % des logements des régions rurales occupés par des non-autochtones ont besoin de réparations majeures, tandis que dans le cas des autochtones, la proportion correspondante s'élève à plus de 21 %.

Tableau 7

État des logements habités par des ménages privés autochtones et non autochtones, Canada, 1981

État du logement	Indiens inscrits (dans les réserves)	Indiens inscrits (en dehors des réserves)	Indiens non inscrits/ Métis	Inuit	Total des ménages autoch-tones	Ménages non autoch-tones
	%	%	%	%	%	%
Nécessitant des réparations majeures	23.0	14.2	13.4	17.3	16.2	6.5
Sans système de chauffage central	50.7	18.8	16.5	26.3	26.0	9.0
Surpeuplé	31.8	14.3	10.1	42.2	17.9	2.3
Sans salle de bains	30.0	7.7	6.9	14.4	13.1	1.1

Source: Recensement du Canada de 1981

Le chauffage central est moins couramment utilisé par les autochtones que par les non-autochtones

Les trois quarts seulement des logements occupés par les autochtones sont pourvus d'un système de chauffage central comparativement à 9 logements sur 10 occupés par des non-autochtones. Dans les régions rurales, 54 % des logements occupés par des autochtones sont pourvus d'un système de chauffage central comparativement à 80 % chez les non-autochtones. Quant aux logements occupés par les Indiens inscrits dans les réserves, moins de la moitié sont pourvus d'un tel système.

Les logements occupés par les autochtones ont plus tendance à être surpeuplés

Aux fins de la statistique, un logement est considéré comme étant surpeuplé lorsqu'il y a plus d'une personne par pièce. Sur l'ensemble des logements occupés par les non-autochtones, 1 sur 43 est surpeuplé tandis que la proportion correspondante pour les logements habités par les autochtones est de 1 logement sur 6.

C'est chez les Inuit que la situation est la plus grave. Plus de 40 % de leurs logements comptent plus d'une personne par pièce et environ 8 % comptent plus de deux personnes par pièce. L'espace est également restreint dans les logements occupés par les Indiens inscrits dans les réserves; dans leur cas, 1 logement sur 3 est surpeuplé.

Une proportion notable des logements occupés par des autochtones sont dépourvus d'une salle de bains

D'après les résultats du recensement de 1981, 13 % des logements occupés par les autochtones sont dépourvus de salles de bains, alors que la proportion correspondante pour les logements occupés par les non-autochtones est de 1 % seulement. Dans les régions rurales, la proportion est plus élevée pour les deux groupes, soit 4 % pour les non-autochtones et 27 % pour les autochtones. Les logements occupés par les Indiens inscrits dans les réserves sont les moins susceptibles d'être pourvus d'une salle de bains: au moins 30 % des logements sont effectivement dépourvus de cette commodité.

Chez les autochtones, on compte en moyenne 3.3 personnes par salle de bains, tandis qu'on enregistre 2.2 personnes en moyenne chez les non-autochtones. Le nombre le plus élevé de personnes par salle de bains, soit 4.5, a été enregistré chez les Inuit.

En résumé

- Les autochtones sont généralement plus nombreux que les non-autochtones à vivre dans des maisons individuelles, mais la proportion de propriétaires est plus élevée chez ces derniers.
- Plus de 16 % des maisons habitées par des autochtones ont besoin de réparations majeures, contre 6.5 % chez les non-autochtones.
- Plus du quart des maisons habitées par des autochtones ne possèdent pas le chauffage central.
- Le surpeuplement et l'absence de salles de bains se retrouvent en général plus souvent dans les maisons habitées par des autochtones que dans celles des non-autochtones.
- Ce sont les Indiens inscrits vivant dans les réserves et les Inuit qui jouissent des moins bonnes conditions de logement.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'AVENIR?

Le vieillissement de la jeune génération d'autochtones se traduira par une croissance de la population en âge d'activité (15-64 ans), de la population en âge de procréer (15-44 ans) et de la population en âge de fonder un foyer (20-29 ans). Ces tendances démographiques auront une incidence évidente. La croissance de la population en âge d'activité correspondra à une augmentation du nombre d'actifs dans un marché de l'emploi déjà incapable de répondre à la demande actuelle. Même si l'on s'attend à une baisse du taux de fécondité des femmes autochtones, la croissance du nombre de femmes en âge de procréer pourrait se traduire par une augmentation du nombre de naissances. Compte tenu de la croissance du nombre d'autochtones en âge de fonder une famille, la demande de logements pourrait augmenter.

Vu leur niveau de scolarité relativement faible, les autochtones ne peuvent accéder aux emplois les mieux rémunérés. Cependant, si les groupes d'âge les plus jeunes continuent à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés, les autochtones pourraient accéder à des emplois mieux rémunérés dans les années à venir.

En dépit des améliorations apportées sur le chapitre du transport et de la facilité d'accès aux régions éloignées suite au développement des ressources, de nombreux autochtones demeurent éloignés des principaux marchés du travail et des matières premières. La pénurie d'emplois convenables dans les communautés autochtones et dans les communautés avoisinantes décourage la recherche active d'un emploi. Si les jeunes autochtones, particulièrement ceux des réserves, n'arrivent pas à se trouver un emploi dans leur région, on pourrait assister à une migration accrue vers les régions urbaines. Cependant, un tel phénomène pourrait se traduire par une baisse de l'utilisation des langues autochtones.

Si les jeunes autochtones qui sont de plus en plus nombreux sur le marché du travail n'arrivent pas à se trouver un emploi, la demande d'aide sociale pourrait augmenter. De plus, si les familles continuent d'être nombreuses, les revenus faibles et le pourcentage de familles monoparentales élevé, les autochtones pourraient devenir davantage tributaires de l'aide financière et d'autres services sociaux du gouvernement.

Le Canada effectue un recensement de la population tous les dix ans depuis 1851 et tous les cinq ans depuis 1956. Le dernier recensement a été effectué le 3 juin 1981. Les données de recensement, qui constituent la plus importante source de renseignements sur la population du Canada, sont ventilées par régions géographiques: ensemble du pays, provinces, villes, villages et municipalités. On y trouve notamment, comme renseignements, le nombre de personnes qui vivent au Canada; leurs caractéristiques concernant l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue, le niveau d'instruction et la profession; le nombre et les genres de familles; et les genres de logements. Ces données sont utilisées à diverses fins tant par les particuliers que par divers paliers de l'administration publique, les établissements d'enseignement, les hommes d'affaires et d'autres organismes.

Dans le cadre d'un programme visant à compléter les bulletins statistiques du recensement de 1981, une série spéciale d'études populaires a été entreprise sur certains sujets d'intérêt public. Chaque étude constitue une description de tendances principales. Les données utilisées se fondent principalement sur les résultats du recensement de 1981. La série est destinée aux écoles secondaires et aux collèges communautaires. Elle pourra cependant servir également au grand public.

LES AUTOCHTONES AU CANADA est une des publications de cette série qui regroupe sous une même couverture les principales données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population autochtone. D'autres études de la série sont publiées à peu près en même temps ou paraîtront dans quelques mois.

Le manuscrit pour cette étude a été préparé dans le Secteur de la statistique sociale par M.S. Devereaux.

Les services d'édition ont été assurés par la Division des relations avec les organismes fédéraux et les media. La Division des opérations du recensement, en collaboration avec la Division des services de production et de soutien, a coordonné le travail de conception graphique, de composition et d'impression.